santé
famille
retraite
services

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Dispense de l'obligation de déclaration des revenus et des paiements de cotisations et contributions sociales par voie dématérialisée

Articles L731-13-2 et D.731-17-2 du Code rural et de la pêche maritime

Attestation à remettre à votre MSA

Je soussigné(e) ☐ **M.** ☐ **Mme**

Nom de naissance : ….....

Nom marital ou d'usage : ….....

Prénoms : ….....

N° Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Atteste sur l'honneur (cochez la case se rapportant à votre situation) :

☐ être situé dans une zone non desservie par Internet

☐ ne pas disposer de l'équipement informatique nécessaire

Et souhaite bénéficier de la dispense provisoire de l'obligation de déclaration des revenus et des paiements de cotisations et contributions sociales par voie dématérialisée.

Dans le cas où vous n'auriez pas réussi à ouvrir un compte pour adhérer aux services en ligne MSA, nous vous invitons à contacter l'assistance Internet de votre MSA à l'adresse suivante : www.msa.fr/lfr/contacter-une-msa

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Fait à : …….. **Le** : ……

Signature :

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).